



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Tchad

Question écrite n° 58920

Texte de la question

Un nouveau gouvernement, faiblement remanié, a été formé dernièrement au Tchad, quelques heures après la nomination au poste de Premier ministre de M. Pascal Yoadimnadj, qui remplace M. Moussa Faki Mahamat, dont la démission n'a pas surpris les observateurs. La démission de M. Faki pourrait également avoir été accélérée par les récentes tensions budgétaires qu'a connues le Tchad et des grèves dans l'éducation nationale, comme en témoignent les départs du gouvernement des ministres de l'économie et des finances et celui de l'éducation nationale. Compte tenu de cette situation, il semblerait logique que la France veille à pouvoir soutenir le nouveau Premier ministre afin de surmonter ces difficultés. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le gouvernement tchadien a été remanié le 3 février. Le remplacement de M. Faki, ancien Premier ministre, et la démission des ministres de l'économie et des finances et de l'éducation nationale s'inscrivent dans la volonté du Président Déby de remettre en ordre l'appareil de l'État et de mettre en oeuvre les réformes attendues en matière économique et sociale. La France soutient activement le Tchad auprès du FMI pour l'obtention d'un nouveau programme stratégique de réduction de la pauvreté sur la période 2005-2008. L'intervention du FMI entraînera en effet le déblocage de l'aide européenne. Enfin, la France soutient les efforts d'ouverture politique et de dialogue avec la société civile entrepris par le Président tchadien. Elle souhaite intensifier les efforts de coopération avec le Tchad, dans l'esprit du partenariat qui a été réaffirmé lors de la dernière visite du Président Déby à Paris, en janvier dernier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58920

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2067

Réponse publiée le : 19 juillet 2005, page 7041